

● (1500)

Dans le troisième trimestre de l'année courante, avant que le gouvernement ne décide d'imposer des contrôles sur les salaires et les prix, les règlements salariaux dans les industries commerciales ne s'établissaient en moyenne qu'à 13 p. 100 pour la durée du contrat. Quel écart existait-il avec le pourcentage de 12 p. 100 autorisé en vertu des lignes directrices pour les travailleurs qui ont du rattrapage à faire à cause de l'inflation?

Quant au chômage, le taux désaisonnalisé du chômage est élevé dans de nombreuses industries même s'il s'est stabilisé depuis 18 mois. Les travailleurs dans le groupe d'âges de 25 à 55 ans éprouvent de vives difficultés à se trouver un emploi dans de nombreuses industries de l'Ouest du Canada. Par exemple, les industries agricoles de l'Ouest qui nous rapportent beaucoup de devises en dehors du lien contractuel avec le Marché commun, qui semble ne vouloir nous acheter qu'une quantité excessive de matières premières et non les produits finis, comme le gouvernement l'avait espéré, ces industries sont très ennuyées par le manque de travailleurs agricoles. Il y a une foule d'annonces dans les journaux agricoles de l'Ouest offrant de bons salaires aux travailleurs.

Sur le plan commercial, notre situation n'est pas tellement enviable, mais elle n'est pas aussi mauvaise qu'on aurait pu le croire au début de l'année. Quant au dollar, il vaudrait mieux, semble-t-il, que la valeur du dollar canadien soit légèrement inférieure à celle du dollar américain; à l'heure actuelle, l'écart n'est que de 2 p. 100. Le déficit en dollars a été comblé par une rentrée énorme de capitaux étrangers. Il est vrai que la plus grande partie de ces fonds représente la vente de valeurs par les provinces, qui devront éventuellement être remboursées. Cela ressemble un peu à la famille qui a beaucoup d'argent à la banque mais qui doit hypothéquer la maison pour y maintenir son dépôt.

Je ne puis concevoir pourquoi le gouvernement a décidé de présenter ces lignes directrices générales en ce moment, car elles renferment autant de lacunes que le gruyère a de trous; l'inflation semble se calmer. Le gouvernement se sert-il de ce prétexte pour ajouter à l'économie tout un appareil bureaucratique dont l'existence sera prolongée bien au-delà des trois prochaines années et qui continuera d'étouffer l'entreprise privée et d'entraver son activité? Sous ce rapport, je suis totalement d'accord avec le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), qui demande avec insistance que les lignes directrices soient réévaluées dans 18 mois, que le Parlement se prononce là-dessus et dans le cas où il y aurait lieu de les reconduire, qu'un nouveau bill soit présenté. C'est la seule façon de prévenir les malaises dans l'industrie privée au cours des années à venir.

Parce que le gouvernement n'a pas su formuler une politique énergétique raisonnable, il compromet les approvisionnements futurs. De partout nous sommes amplement prévenus que la lutte fédérale-provinciale a sérieusement ralenti la prospection et l'exploitation. Il est toujours dangereux à la longue de maintenir les prix de l'énergie au-dessous des prix mondiaux.

Cet automne, le comité de l'énergie s'est rendu notamment dans la région des sables bitumineux de l'Athabasca. Selon toute vraisemblance, les sables bitumineux de l'Athabasca sont la plus grande réserve du Canada, mais leur exploitation coûtera toutefois très cher. Tant que l'industrie privée obtiendra \$1.57 ou \$1.60 le baril de pétrole coûtant \$8, les sables bitumineux ne pourront pas être mis en valeur. Aux chantiers de Great Canadian Oil Sands, par

### Programme anti-inflation

exemple, il ne faut pas moins de 1,600 hommes pour produire 50,000 barils de pétrole par jour. Un simple calcul démontre que si les travailleurs sont payés de \$10 à \$12 de l'heure, les salaires à eux seuls coûtent quelque \$3 le baril.

Dans un article du *Globe and Mail* d'aujourd'hui, on dit que le premier ministre (M. Trudeau), quand il barbote dans sa piscine de \$200,000, n'aide nullement à économiser l'énergie.

**M. Alexander:** Quelle honte!

**Mme Holt:** Ne faites pas l'enfant.

**M. Ritchie:** La piscine est chauffée. Pour moi, il peut y barboter à sa guise; mais elle est chauffée.

**Mme Holt:** Il ne barbote pas, c'est un bon nageur.

**M. Alexander:** Comment le savez-vous?

**M. Ritchie:** Tandis que les Canadiens sont en train d'épuiser les réserves de pétrole et de gaz naturel facilement accessibles, le gouvernement décourage les investissements de l'industrie. Même le premier ministre de la Saskatchewan a promis dans son dernier exposé budgétaire de rendre les industries pétrolière et gazière plus intéressantes pour l'entreprise privée.

Je ne crois pas que les gouvernements puissent affronter seuls ces problèmes sans l'aide de l'industrie privée, du moins sans constituer un régime rigide comme dans les pays communistes. La politique actuelle en matière de pétrole et de gaz naturel encourage l'exploitation abusive des ressources immédiatement accessibles et décourage la recherche de nouveaux gisements.

Un autre problème a surgi en Saskatchewan où le premier ministre de la province a recouru à l'expropriation afin de prendre en charge l'industrie de la potasse. Peut-être s'agit-il là d'un peu de bluff, comme on l'a soutenu, et peut-être des motifs personnels l'ont-ils poussé à prendre cette mesure, mais après que l'industrie privée se fut employée pendant deux décennies à explorer et à aménager les immenses gisements de potasse en Saskatchewan, voilà que le gouvernement provincial veut nationaliser les mines. Cela ne pouvait survenir à un pire moment.

La raison pour laquelle le gouvernement n'aurait pas pu obtenir pour la population de la Saskatchewan tout le nécessaire par voie d'impôts ne semble pas très évidente. Bien que le prix de la potasse soit passé de \$20 à \$75 la tonne, les gouvernements fédéral et provincial ont empêché l'industrie en s'emparant de la plus grande part des gains au moyen de l'impôt. Ce à quoi la province semble essentiellement tenir à mettre fin, c'est à la ponction que le gouvernement fédéral effectue sur les profits tirés de la potasse, et une fois que la province aura nationalisé l'industrie et institué une société de la Couronne, le gouvernement fédéral ne pourra plus percevoir d'impôts sur cette société. Voilà qui souligne encore une fois le danger auquel le gouvernement va s'exposer s'il tient tête aux provinces dans le domaine des industries minières et extractives en particulier. Il y a longtemps que cette question aurait dû être réglée.

Quelle sera la prospérité des mines de potasse lorsqu'elles seront gérées par le gouvernement de la Saskatchewan? Cela dépend sans doute beaucoup des marchés mondiaux et de la prospérité économique. Déjà cette année, ou signale des stocks excédentaires d'engrais chimiques. Il semble que l'équilibre entre l'offre et la demande finira par se rétablir et que les bénéfices réalisés grâce à la production de potasse seront moins importants. La Saskatchewan